

LES EMBALLAGES

utiles et inutiles



Cent milliards d'emballages

sont jetés chaque année par les Français, soit **presque 5 millions de tonnes**, composées de plastique (pour moitié en nombre), de cellophane, papier, carton, métal... Seulement la moitié de ces emballages sera recyclée (52%). Des millions de tonnes finiront donc dans une décharge ou un incinérateur, contribuant ainsi à un gâchis de matériaux, à la pollution de notre environnement et à la contamination de la chaîne alimentaire.

La mise en décharge permet seulement de stocker les déchets qui vont mettre des centaines d'années à se dégrader en libérant les substances dangereuses qu'ils contiennent (piles, déchets électroniques, plastiques...): ces substances seront plus au moins bien traitées selon les exploitants des décharges. Ceci présente donc un risque pour les sols, les ressources en eau et l'air.

L'incinération des déchets n'est pas sans danger non plus. Contrairement à ce qui peut être dit, l'incinération propre n'existe pas. Depuis l'industrialisation, la nature de nos déchets a considérablement changé. La plupart des produits et matériaux contiennent un cocktail de substances chimiques qu'ils libèrent dans l'environnement lorsqu'ils sont brûlés. L'incinération des déchets émet notamment des dioxines, dangereuses molécules qui ont la particularité de s'accumuler dans le corps, pouvant ainsi provoquer des cancers et la naissance d'enfants malformés. Malgré l'application de la réglementation française qui a permis de diminuer les rejets, les incinérateurs dont la taille augmente continuent de rejeter des substances chimiques préoccupantes pour la santé.

Le traitement de nos déchets n'est donc pas sans danger, ce qui doit nous inciter à réduire notre consommation d'emballages et à recycler tout ce qui peut l'être. **En tant que consommateurs, nous pouvons agir en achetant des produits peu emballés et réutilisables** (que l'on peut appeler « durables »), par opposition aux jetables (lingettes, rasoirs, vaisselle, sacs plastique...)

Malgré les réglementations européenne et française appelant à la réduction de la production de déchets d'emballages, leur nombre continue d'augmenter (+ 2,6% entre 2000 et 2003)

En 30 ans, le volume des déchets d'emballages a été multiplié par 5,

voire 50 pour certains matériaux comme le plastique; aujourd'hui les déchets d'emballages représentent plus de 30% du poids et 50% du volume de nos poubelles.

Parce que l'avenir de nos enfants nous regarde et **pour pallier le manque évident d'informations sur la problématique des emballages**, il est apparu nécessaire d'éditer un guide à destination du public –qui se glisse dans la poche et à sortir lors des courses– et de proposer les clés d'une consommation plus responsable.



Pourquoi des emballages ?

Normalement, les emballages répondent à de réels besoins. L'emballage protège les produits contre la prolifération de germes et contre les chocs lors du transport. Il préserve également leur qualité organoleptique (de goût) et leur conservation. Enfin, l'emballage peut être un support d'information, par exemple sur la composition du produit qu'il contient.

Cependant, le besoin d'information est souvent détourné comme outil marketing ou promotionnel, pour rendre attractif un produit et le vendre, sans répondre à aucune fonctionnalité réelle; ce qui coûte cher au consommateur et à l'environnement. Par exemple :

► Les fabricants ont créé le besoin de consommer du yaourt liquide dans de petits flacons individuels; ce qui est une aberration économique (le yaourt liquide est du yaourt auquel est ajouté de l'eau et son prix est supérieur au yaourt sans eau ajoutée) et environnementale (la multiplication de flacons non recyclables est alarmante)

► La consommation de bières ayant diminué, la forme de la bouteille a été modifiée afin de la rendre plus attractive. Malheureusement, ce changement de forme passant par un allongement du col a engendré une augmentation d'emballages, sans rien apporter au produit!

► Les promotions par lot engendrent très souvent plus d'emballages que les mêmes produits vendus en conditionnements ordinaires.



► Pour attirer les enfants ou en période de fête, les marques n'hésitent pas à suremballer. Le produit peut alors s'avérer beaucoup moins lourd et moins volumineux que l'emballage!

Un autre argument est employé : le vol de produits. Sous ce prétexte, on se retrouve avec des emballages sur-dimensionnés, des blisters pour le moindre stylo, gomme ou autre. Pourtant, des solutions existent pour lutter contre le vol (boîtier de sécurité réutilisable, insertion d'une puce, etc.).

Détourné de ses fonctions premières, l'emballage représente un coût important pour la santé, l'environnement et le portemonnaie.



Pourquoi réduire notre consommation d'emballages ?

- ▶ La production d'emballages contribue au **gaspillage** de ressources aux gisements limités (comme le bois) et pour certains non renouvelables (pétrole, acier). Les matières premières utilisées pour la fabrication des emballages ne sont pas infinies.
- ▶ Lors de la fabrication, de nombreux **additifs parfois toxiques** (phtalate ou biphénol-A) sont incorporés aux emballages afin de leur donner les caractéristiques souhaitées (couleur, solidité, aspect, etc.). Ces substances nocives peuvent créer des troubles chroniques et endommager l'environnement.
- ▶ Les emballages partiellement vides (comme les boîtes de céréales remplies à moitié), dupent le consommateur et engendrent de nombreux camions sur les routes et donc l'augmentation des **gaz à effet de serre** responsables du dérèglement climatique. Plus les emballages sont volumineux, plus il faudra de camions pour les transporter.
- ▶ Lorsque les emballages deviennent des déchets, ils sont également source de **pollution de l'air, des sols et de l'eau** (transport, mise en décharge, incinération).

Quelques chiffres sur les emballages

La consommation d'emballages continue sa progression, avec une augmentation de + 2,6% en nombre entre 2000 et 2003. **C'est le plastique qui garde la plus forte progression** en nombre : + 8,4% entre 2000 et 2003.

Les produits alimentaires représentent la principale source d'emballages avec 87% du tonnage et 80% du nombre d'emballages!

Tous emballages confondus, les yaourts représentent le plus grand nombre d'emballages, soit 8500 millions par an.

En tonnage, ce sont les boissons qui engendrent les quantités les plus importantes (vins : 683 milliers de tonnes et 681 pour les bières, panachés et cidres).

L'augmentation du nombre d'emballages due à la multiplication des petits conditionnements pose de nombreux problèmes environnementaux sans répondre à un réel besoin. Par exemple, le café en mini-doses utilise 10 fois plus d'emballage qu'un paquet de 250g et génère donc 10 fois plus de déchets.



Le plastique... c'est fantastique ?

Les sacs de caisse jetables, qui plus est en plastique, sont une calamité pour la nature.

Chaque année, en France, plus de 12 milliards de sacs sont distribués dans les supermarchés, auxquels viennent s'ajouter les sacs publicitaires (FNAC, Go Sport...) et les sacs pour les fruits et légumes; ce qui représente un total de 160000 tonnes de plastique et donc autant de déchets à traiter pour un coût avoisinant les 100 millions d'euros.

Bien que parfois convertis en sac-poubelle, une partie de ces sacs de caisse finit dans la nature. On estime ainsi à 122 millions, le nombre de sacs présents sur le littoral français de façon continue et permanente (leur dégradation pouvant durer 400 ans). Au-delà de l'impact visuel et parfois sanitaire, plus d'un million d'oiseaux et 100000 mammifères marins et tortues sont chaque année, à cause d'eux, victimes d'étouffement, d'occlusion intestinale, etc.

Un sac évité aura invariablement moins d'impact sur l'environnement qu'un sac fabriqué pour lequel il aura fallu extraire de la matière première, la transformer, la transporter, puis la traiter !!!



Le Point vert apposé sur l'emballage ne signifie pas que celui-ci sera recyclé.

Il matérialise seulement la contribution obligatoire et pourtant dérisoire du fabricant pour le traitement des déchets (en moyenne 0,06 € par emballage).

Le devenir des emballages varie selon leur nature.

Le carton, le verre et les métaux se recyclent bien, d'où l'importance de les trier. Par contre, le plastique n'est recyclé qu'à hauteur de 17% (2003). Par exemple, tous les films, barquettes et sachets plastique continuent de remplir les décharges ou de brûler dans les incinérateurs. Ces matières pourraient être techniquement recyclées, mais la France a jugé que leur recyclage coûterait trop cher et ne présenterait pas de bénéfice environnemental, principalement du fait des impacts négatifs du transport de ces matières volumineuses, à faible densité de matière et souvent salies. Dans ce cas, les industriels doivent être responsables de leur mise sur le marché et proposer, lorsque cela est possible, des alternatives aux emballages posant des problèmes pour leur recyclage ou/et leur traitement.

Préférer donc les emballages qui seront effectivement recyclés (verre, papier/carton, métaux, bouteilles/flacons plastique) et éviter les emballages complexes qui se composent de plusieurs couches de matériaux (comme les emballages en aluminium souple de type Tetrapack) ou les emballages plastique de type barquette, film, etc.

Comment distinguer les sur-emballages des emballages plus vertueux ?

Comment s'y retrouver parmi les emballages abusifs, surdimensionnés engendrant des déchets inutiles, de ceux plus vertueux, plus respectueux de l'environnement (et de notre porte-monnaie)? Comment choisir le « juste emballage » ?

Nous avons établi une « **liste rouge** » et une « **liste verte** ».

Les emballages classés « **rouges** » donnent un aperçu des « **mauvais** » exemples, responsables de l'augmentation croissante du nombre d'emballages et des impacts sur l'environnement. Les produits sur-emballés sont les produits emballés de façon excessive sans utilité avérée.



- **Parmi les emballages les plus critiquables** : Le blister (cartonnette et coque en plastique emballant les gommes, les stylos...).
- **Une marque particulièrement peu soucieuse des déchets produits** : Reflets de France, qui se donne pourtant une image authentique, propose des emballages souvent surdimensionnés et superflus.

• **Une nouveauté aberrante** : Pic-Nic Break (bâtonnets à tremper dans le chocolat avec dose de jus de fruit).

Les emballages « **verts** » sont les emballages engendrant **moins de déchets**, plus vertueux par rapport à notre environnement. Sont classés verts, les emballages en matière recyclable et effectivement recyclée (comme le carton, le verre et le métal) et/ou à la taille du produit. Mais notez que, lorsque l'emballage n'est pas nécessaire, même un emballage vert est superflu !

- **Un emballage recommandable** : Boîte en fer réutilisable pour le thé en vrac, les biscuits ou le sucre.
- **Une marque qui fait des efforts en matière d'emballages** : Alter Eco.

Remarque :

Les « grandes marques » (Twinings, Lipton, Uncle Ben's, Lu, Omo, Ariel...) et les marques des enseignes (Monoprix, Casino...) offrent souvent le choix entre un produit suremballé et un produit emballé de manière acceptable. Le produit est pourtant identique à l'intérieur.

À vous de faire le bon geste !

| Nature du produit emballé | Marques utilisant l'emballage rouge* | Description de l'emballage | Alternatives | Marques utilisant l'emballage vert** |
|---------------------------|--|---|---|---|
| Goûters pour enfants | Brossard <i>Savane</i> , Pépito <i>choco-pépites</i> , Monoprix <i>mini-gâteaux fourrés</i> | Trois emballages : sachets individuels + barquette en plastique + boîte en carton ou film en plastique | Utiliser une boîte à goûter ou boîte alimentaire type Tupperware ; Cuisiner soi-même ou acheter les goûters sans sachet fraîcheur. | Lotus <i>Original Speculos</i> |
| Fruits et légumes | Frecinette Colombie (bananes), Carrefour <i>Filière Qualité</i> | Barquette en plastique recouverte d'un film plastique ou inversement, film en plastique dans une barquette en plastique | Il n'y a pas besoin d'emballage, un sac ou un panier global suffit. La peau des fruits et légumes tient lieu d'emballage ! Préférer donc le vrac. | X (signifie que tout emballage est superflu) |
| Plats cuisinés | Marie (Tagliatelles), Fleury Michon (poulet au curry), Reflets de France (pâté en croûte) | Barquette en plastique couverte d'un film plastique et d'un sur-emballage en carton | Lorsqu'ils sont en vente à emporter, vous pouvez stocker et transporter les plats cuisinés dans une boîte alimentaire type Tupperware ; ou mieux prenez le temps de cuisiner vous-même. | X |
| Boissons | Nestlé <i>Aquarelle</i> (eau), Evian <i>Junior</i> (eau), Belliwashers (boisson sucrée) | Petites bouteilles en plastique groupées sous film plastique, avec bouchon-biberon ou bouchon-jouet | Préférer les bouteilles en verre car elles sont indéfiniment recyclables, l'eau du robinet ou les bouteilles grand format (5l et plus). Penser au sirop qui peut être ajouté. | Perrier (eau gazeuse), Joker (jus de fruits), Granini (jus de fruits) |
| Café, thé | Café : Maxwell House <i>Maxiccino</i> , Maison du café <i>Senseo classique</i> , Malongo <i>La grande réserve</i> Thé, tisane : Lipton <i>Yellow Label tea</i> , Twinings <i>Earl Grey</i> , La Tisanière (toute sa gamme tisane) | Dosettes ou sachets emballés individuellement | Préférer les paquets sous vide, boîtes en fer ou bocaux en verre. Le café et le thé peuvent également être achetés en vrac ; pour consommer le café, utiliser alors des filtres réutilisables ou une cafetière italienne. Pour le thé, privilégier la « boule à thé » ou la passoire. | Jacques Vabre Nectar <i>Pur Arabica</i> (bocal de 200g), Malongo Max Havelaar <i>Café moulu</i> (Commerce équitable, boîte de 250g), Twinings <i>Ceylan</i> (paquet de 200g), Lipton <i>Orange Jaipur</i> (boîte de 200g) |
| Pâtes, riz | Pâtes : Panzani <i>Tagliatelles 84</i> Riz : Uncle Ben's <i>riz long grain</i> , Lustucru <i>Cuisson 5 mn</i> , | Portions individuelles ou emballages trompeurs | Préférer le vrac et les paquets grand format sans sachets individuels. Un seul emballage suffit. | Panzani <i>Spaghetti Les classiques</i> (film pour 1kg) Uncle Ben's <i>Riz long grain</i> (boîte de 1kg), Alter Eco Max Havelaar <i>Riz thaï</i> (boîte de 500g) |

| Nature du produit emballé | Marques utilisant l'emballage rouge* | Description de l'emballage | Alternatives | Marques utilisant l'emballage vert** |
|--|--|---|--|--|
| Desserts (yaourt, compote...) | Saint Mamet (compotes), Monoprix (compotes) | Petits pots + cavaliers en carton + film plastique | Opter pour les pots grand format ou mieux, préparer soi-même ces desserts. | Yoplait <i>Calin</i> (boîte de 1kg), Vrai (yaourt brassé à la vanille, flacon de 500g) |
| Fromages | Saint Moret <i>Apérivrais</i> , Chavroux <i>Ligne & plaisir</i> , Kiri <i>Aventure</i> | Portions individuelles groupées dans une boîte en carton, un filet ou un emballage en plastique | Opter pour les grandes portions (si tout est effectivement consommé), la découpe et la boîte alimentaire! | Brie (1 kg), Reblochon au lait cru (450g), Chaussée aux Moines (340g), Président Pur chèvre (180g) Maubert Carré de l'Est (230g) |
| Produits d'entretien | Omo, Skip, Le Chat, Ariel, Dash | Pastilles de lessive emballées dans des sachets plastiques, le tout dans une boîte en carton | Préférer les grandes quantités, les recharges et les produits nettoyants concentrés. | Ariel Classique (3l) et Futur (recharge), Le Chat Megaperls (recharge) et Gel (concentré), Omo Fraicheur Vitalité (3l) |
| Petites fournitures de maison (piles, stylos, ampoules, gommes...) | Bic <i>4 couleurs</i> , Pilot <i>Stylo Plume</i> , Reynolds <i>Compact line</i> , Tipp-Ex <i>Mini Pocket Mouse</i> , UHU <i>Stick</i> , Energizer <i>Ultimate AA</i> , Staedler <i>Mars Plastic</i> , Philipps 2 ampoules <i>Krypton 40 watt</i> | Blister (cartonnette et coque en plastique ou film plastique) | Certaines fournitures ne nécessitent pas d'emballage ou un emballage à la taille du produit. | Premiers prix |
| Produits informatiques (DVD, logiciels...)** | Tous les DVD Logiciels: Windows <i>XP édition familiale</i> , Alsyd <i>Argena Web Business</i> | Boîte en carton ou plastique surdimensionnée | La taille de l'emballage pourrait être réduite. | X Logiciels : Ceasy Game <i>Junior</i> |
| Cosmétiques | EOreal <i>Color Appeal Holographic</i> (fard à paupières), Nivéa <i>Beauté Colorshine</i> (rouge à lèvres), Gemey <i>Maybelline</i> (rouge à lèvres) Evian <i>Visage Crème hydratante Originelle</i> | Blister trop grand ou housse-coffret ou boîte en carton | Pas besoin d'emballage. Choisir le vrac. Dans les parfumeries ou magasins de produits de beauté, on peut trouver les mêmes articles sans suremballage. | X |

* Marques repérées lors d'une enquête à Monoprix – 131, avenue Gambetta Paris 75020 – 23 novembre 2004 et 1^{er} juillet 2005 et à Carrefour –280, rue de Paris Montreuil 93556 - 2 février 2005

** Marques repérées lors d'une enquête à Monoprix – 131, avenue Gambetta Paris 75020 – 25 février 2005

*** Marques repérées lors d'une enquête à Carrefour Créteil Soleil – avenue du Général de Gaulle - BP 119 94012 Créteil Cedex - 30 juin 2005

Comment repérer un emballage respectueux de l'environnement et de la santé ?

- ▶ **Secouer les paquets** et les boîtes. Le bruit témoigne d'un faible remplissage.
- ▶ **Faire attention aux matières** : le carton, le verre ou le métal se recyclent bien. Préférer ces emballages.
- ▶ **L'emballage respectueux de l'environnement et de la santé est solitaire** contrairement à l'emballage rouge qui se déplace en bande. Par exemple, les portions individuelles de fromage ont souvent trois emballages.
- ▶ **Demandez-vous si vous pourrez réutiliser** l'emballage, par exemple un pot de moutarde en un verre de table, une boîte à biscuits en métal pour d'autres biscuits ou du sucre en morceaux.
- ▶ Les dosettes, capsules, portions individuelles sont forcément sur-emballées.
- ▶ **Demandez-vous si le produit que vous achetez a besoin d'un emballage**. Une gomme, un stylo, un fard à paupière, une crème de soin, etc. peuvent se glisser directement dans le sac à main (après passage en caisse...).
- ▶ **Comparez les emballages**, vous verrez que certains produits sont beaucoup plus emballés que d'autres. L'habitude vient vite !

Comment réduire notre consommation d'emballages ?

- ▶ **Préférer les produits vendus en vrac ou à la découpe** (fruits, légumes, viandes, fromages).
- ▶ **Prévoir un panier, un sac ou un filet** pour faire les courses et ainsi éviter les sacs jetables.
- ▶ **Réutiliser** les boîtes à œufs, les sacs plastiques et tout ce qui peut l'être.
- ▶ La vente à emporter génère de nombreux déchets, essayez d'**em-mener vos propres récipients**. Le commerçant vous en sera également reconnaissant car tous ces emballages ont un coût. Cette pratique est par ailleurs déjà très répandue dans d'autres pays.
- ▶ **Préférer les grandes quantités et les recharges** qui nécessitent moins d'emballages.
- ▶ **Prendre le temps de cuisiner**, réhabiliter la yaourtière...
- ▶ **Refuser les sacs superflus** proposés dans les commerces.
- ▶ **Utiliser une gourde**, une carafe filtrante ou un filtre à robinet plutôt que d'acheter des bouteilles d'eau en plastique.
- ▶ **Laisser sur place** les emballages que vous estimez excessifs.
- ▶ **Aller au marché** avec vos propres sacs.
- ▶ **Attention aux dosages!** Respecter et limiter les quantités utilisées (pour les produits d'entretien maison, linge, hygiène...)

Le type d'emballages à éviter :



- les emballages superflus (cartonnette du dentifrice, des plats préparés, des produits de beauté...)
- les emballages trompeurs, mal remplis (boîtes de céréales, de riz, de pâtes...)
- les emballages surdimensionnés (emballage de téléphone portable, blister...)
- les emballages en matériaux non recyclables (blister, film et barquette en plastique...)
- les emballages de petit format (portions individuelles de fromage, dosettes de sucre ou de café...)

Comment se mobiliser pour développer l'emballage respectueux de l'environnement et de la santé ou l'absence d'emballage ?

- C'est grâce à nos actes d'achats que nous pourrions faire changer les emballages. Si **chacun applique dans son quotidien des gestes « durables »**, les industriels se concentreront sur des emballages plus raisonnables et réellement utiles.
- **En parler autour de soi.** Si chacun était mieux informé des conséquences de son acte d'achat, certains emballages n'existeraient plus sur le marché !
- **Ecrire au directeur du magasin** dans lequel vous faites vos courses et lui demander de proposer des produits moins emballés (*pour une lettre type -que vous pouvez déposer à l'accueil de votre magasin lors de votre prochain passage- voir Pour aller plus loin, p.19*).
- **Écrire au service consommateurs des distributeurs** de produits que vous jugez sur-emballés (*pour les coordonnées des services consommateurs et une lettre type à envoyer, voir Pour aller plus loin, p.19*).
- **Adhérer à des associations qui militent pour la réduction des emballages** : Agir pour l'Environnement, le CNIID (Centre national d'information indépendante sur les déchets), FNE (France nature environnement).

À vous de jouer !

Pour aller plus loin

Un courrier type à destination du directeur de votre magasin pour demander des actions ambitieuses en matière de prévention des emballages est téléchargeable sur le site www.cniid.org ou sur demande au 01 55 78 28 65.

Un courrier type à envoyer au service consommateurs des distributeurs pour demander des actions ambitieuses en matière de prévention des emballages ainsi que leurs coordonnées sont téléchargeables sur le site www.cniid.org ou sur demande au 01 55 78 28 65.

Pour plus d'informations sur les emballages, consulter les sites www.agirpourenvironnement.org et www.cniid.org

Un site consacré à la prévention des déchets a été créé par France Nature Environnement.

Un dossier est consacré aux emballages : www.preventiondechets.fr

UFC Que choisir n°423, février 2005

Le gisement des emballages ménagers en France, ADEME, Eco-Emballages et Adelphe, janvier 2002

Mieux produire et mieux consommer : la prévention des déchets d'emballages, ADEME, Eco-Emballages et Adelphe, Conseil national de l'emballage, juin 2004

Enquête 2004 de la CLCV, consultable en ligne sur www.clcv.org ou sur demande à CLCV 17, rue Monsieur 75007 Paris

Fiche n°26 du Réseau éco-consommation, téléchargeable sur www.ecoconso.org ou sur demande au Réseau éco-consommation 29, rue de Montigny 6000 Charleroi

Combien d'emballages consommons-nous chaque année? Y a-t-il de «bons» emballages? Comment les repérer? Quelles marques utilisent de «mauvais» emballages? Quels gestes adopter pour réduire leur production au quotidien?

Ce guide vise à donner une information claire sur notre consommation d'emballages et des clés pour la réduire.



Agir pour l'Environnement est une association loi 1901 de mobilisation citoyenne sur les thématiques environnementales (énergie, transport, agriculture, déchets, etc.). Chaque action est menée en partenariat avec des dizaines d'associations et de syndicats pour une plus large diffusion de l'information et une forte pression sur les décideurs politiques et économiques.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT : 97, rue Pelleport – 75020 Paris

Tél. : 01 40 31 02 37 • Fax : 01 40 31 02 39

mel : contact@agirpourenvironnement.org • site : www.agirpourenvironnement.org

Je commande guides **LES EMBALLAGES UTILES ET INUTILES** (prix unitaire : 2€ TTC port inclu)

Pour garantir l'indépendance financière d'Agir pour l'Environnement et participer aux frais engagés, je fais don de



Le CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets) est une association loi 1901 qui a pour but d'informer sur la toxicité des déchets en général, ou sur un type de déchet particulier, de dénoncer les atteintes environnementales et sanitaires liées à leur traitement et de proposer des alternatives saines.

CNIID : 21, rue Alexandre Dumas – 75011 Paris • Tél. : 01 55 78 28 60

Fax : 01 55 78 28 61 • mel : info@cniid.org • site : www.cniid.org

Je commande guides **LES EMBALLAGES UTILES ET INUTILES** (prix unitaire : 2€ TTC port inclu)

Pour garantir l'indépendance financière du CNIID et participer aux frais engagés, je fais don de



Reconnue d'utilité publique en 1976, FNE (France Nature Environnement) rassemble près de 3000 associations françaises. Son objectif est de favoriser les échanges inter-associatifs, représenter les associations locales auprès des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques, informer et éduquer sur l'environnement et mener des actions juridiques.

FNE – Réseau Déchets

Muséum d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier – 75231 Paris Cedex 05

Tél. : 01 47 07 22 35 • Fax : 01 43 36 84 67 – mel : dechets@fne.asso.fr

Je commande guides **LES EMBALLAGES UTILES ET INUTILES** (prix unitaire : 2€ TTC port inclu)

Pour participer aux frais FNE, je fais don de